

le

# Pennois

N° 223 | FÉVRIER 2017

[WWW.PENNES-MIRABEAU.ORG](http://WWW.PENNES-MIRABEAU.ORG) | [WWW.FACEBOOK.COM/LESPENNES](http://WWW.FACEBOOK.COM/LESPENNES) | [WWW.TWITTER.COM/PENNES\\_MIRABEAU](http://WWW.TWITTER.COM/PENNES_MIRABEAU) | #PENNESMIRABEAU

# LES PENNES- MIRABEAU

CONSEIL NATIONAL

*Ville Fleurie*



DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS



**6**  
**VIE LOCALE**  
**SÉCURITÉ : COLLÈGES**  
**SOUS SURVEILLANCE**



**7**  
**VIE LOCALE**  
**VILLE FLEURIE**



**8**  
**VIE LOCALE**  
**DÉBROUSSAILLEMENT**



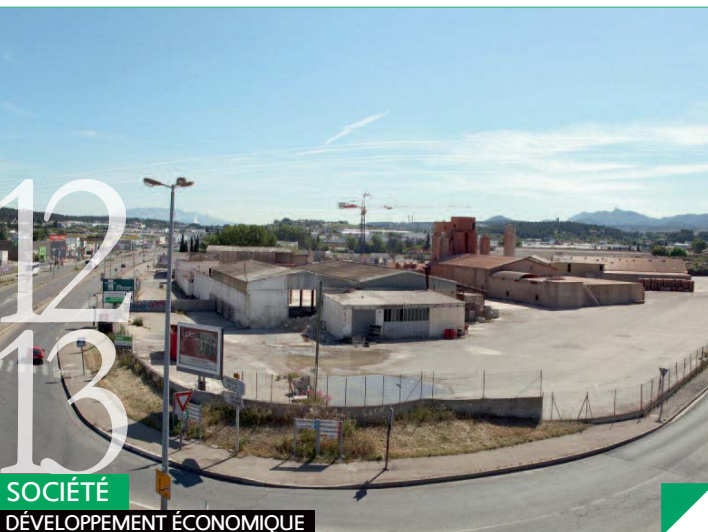
**9**  
**VIE LOCALE**  
**NOUVELLE NUMÉROTATION**



**14**  
**15**  
**PORTRAIT**  
**JEAN-FRANÇOIS CORET**



**16**  
**17**  
**TRAVAUX**  
**ÉREA**



**12**  
**13**  
**SOCIÉTÉ**  
**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**



**19**  
**SORTIR**  
**DACOR SHOW**

**SOMMAIRE**

- Édito | page 3
- Ça s'est passé... | pages 4/5
- Vie locale | pages 6/9
- Dans ma ville | pages 10/11
- Société | pages 12/13
- Portrait | pages 14/15
- Travaux | pages 16/17
- Fibre optique | page 18
- Sortir | pages 19/21
- Opinions | page 22
- Pratique | page 23

*«Le Pennois»*

Reproduction partielle ou totale, autorisée avec mention de l'origine.  
Co-direction de la publication André Balzano.  
Rédaction Philippe Gallo, Jean-Jacques Adjedj, Célia Netter.  
Photos Fabien Mignot, Lizzy Bischoff.  
Maquette et mise en page Flavie de Saporta.  
Suivi distribution Service communication.  
Contact rédaction communication@vlpn.com  
Impression Pure Impression, ZAC Fréjorgues ouest,  
34135 Maugeu cedex. Tél. 04 67 15 66 00.  
Tirage à 9000 exemplaires distribués aux particuliers et aux entreprises de la commune.  
Dépôt légal mai 2005.

10-31-1244

Médecins de garde		Pharmacies de garde 8h-20h		CARNET DE SANTÉ
Les horaires de garde des samedis, dimanches et fériés sont centrés sur les heures où la demande de soins est la plus importante : le samedi 12h-20h et le dimanche 8h-20h. Pour la tranche horaire de 20h à 8h, contacter le 15.		<b>LE 5 FÉVRIER</b> Pharmacie Mulo Leclerc - Qu. la Tuilière CC Les 2 places 13127 Vitrolles 04 42 75 38 48		<b>LE 26 FÉVRIER</b> Ph* de l'Hôtel de Ville Place de l'Hôtel de Ville Centre urbain 13127 Vitrolles 04 42 89 52 28
<b>LES 4/5 FÉV.</b> Docteur Delhoume 04 42 02 73 96	<b>LES 4/5 MARS</b> Dr Pasqualeto 04 42 02 77 78	<b>LE 12 FÉVRIER</b> Pharmacie des Écoles 15, rue Henri Barrelet 13700 Marignane 04 42 09 99 80	<b>LE 5 MARS</b> Pharmacie Laugier Arcades des abbayes CC Ville nouvelle 13127 Vitrolles 04 42 89 66 37	<b>LE 19 MARS</b> Pharmacie des Pins Quartier les Pins, CC - Bât. A 13127 Vitrolles Tél 04 42 89 19 19
<b>LES 11/12 FÉV.</b> Docteur Amadéi 04 91 46 38 30	<b>LES 11/12 MARS</b> Docteur Garofalo 04 42 02 55 48	<b>LE 19 FÉVRIER</b> Pharmacie Centrale 490, bd B. Abbadie 13730 St Victoret 04 42 89 10 49	<b>LE 12 MARS</b> Pharmacie du Rocher 21, avenue Jean Moulin 13127 Vitrolles 04 42 89 54 57	<b>LE 26 MARS</b> Pharmacie du 8 mai Avenue du 8 mai 1945 13700 Marignane 04 42 09 68 74
<b>LES 18/19 FÉV.</b> Docteur Soliva 04 91 96 13 00	<b>LES 18/19 MARS</b> Docteur Le Baut 04 86 37 26 64	<b>LE 25/26 FÉV.</b> Docteur Foinnot 06 61 45 26 70	<b>LE 2 AVRIL</b> Pharmacie du Liourat Avenue Denis Padovani Le Magellan - Bâtiment A 13127 Vitrolles 04 42 79 03 20	
		Planning sous réserve de changement de dernière minute ! Pour plus de sécurité, contacter la pharmacie avant tout déplacement.		
		<b>Tous les dimanches   9h-13h</b> Pharmacie de Plan de Campagne, Centre commercial Barneoud 13170 Les Pennes-Mirabeau 04 42 02 64 16		<b>Les gardes de nuit</b> Commissariat de Vitrolles au 04 42 10 88 20 ou le «RéoGardes» au 32 37 (24h/24)
<b>Don du sang</b> 15h-19h30		<b>MARDI 7 FÉVRIER</b> Espace Tino Rossi, Les Pennes		
<b>MARDI 14 MARS</b> Salle du conseil municipal, Hôtel de ville, Les Cadeneaux		<b>Urgences</b>		<b>Ambulances</b>
<b>MARDI 25 AVRIL</b> Ancienne mairie annexe, place Victorin Isnard, La Gavotte		<b>POLICE MUNICIPALE</b> Tél. 04 91 67 17 17	<b>COMMISSARIAT DE VITROLLES</b> Tél. 04 42 10 88 20	<b>ARC-EN-CIEL AMBULANCES</b> Tél. 04 42 02 82 78 <b>AMBULANCES HORIZON</b> Tél. 04 91 09 97 29 <b>AMBULANCES VITROLLES</b> Tél. 04 42 78 78 48
		<b>POLICE NATIONALE</b> Tél. 04 84 35 39 20	<b>POMPIERS</b> Tél. 04 42 15 53 85	



**Une autre place parmi vous**

Comme vous le savez, la loi sur le cumul des mandats va s'appliquer au mois de septembre prochain. Je suis contre cette loi car pour moi, elle va créer des élus complètement déconnectés de leurs territoires et pour le Sénat qui est censé représenter ces territoires justement, cela me paraît absurde. Mais la loi est la loi et je m'y soumetts.

J'ai choisi, puisque je suis obligé de choisir, de rester sénateur pour les trois ans à venir. Je ne me représenterai pas ensuite au Sénat. Ce choix est douloureux mais je pense qu'il est temps pour moi de confier les responsabilités de la Ville à d'autres. Vous savez, on peut dire ce que l'on veut sur le travail en équipe, sur la préparation des décisions, mais je sais –et mon expérience est longue– qu'en dernier ressort, c'est le maire qui décide. Il est, au final, le seul responsable des décisions qu'il prend. Et prendre des décisions cela ne s'apprend pas en regardant un autre. Il faut le faire!

En redevenant un simple conseiller municipal, j'ai choisi aussi de regarder notre commune sous un angle différent. Être maire permet certes de vous rencontrer mais toujours dans un cadre particulier, celui du maire et de ses administrés. Je veux redécouvrir ma ville comme un citoyen parmi d'autres, sans tout savoir du pourquoi et du comment de certaines décisions. Voir ce qui fonctionne ou ne fonctionne pas.

Je pense que lorsqu'on a la tête dans le guidon, il y a des choses simples que l'on ne voit plus. Je veux revoir ces choses simples, je veux retrouver la capacité de m'en étonner. Je veux pouvoir être parmi vous pour comprendre encore mieux ma ville et en tant que conseiller municipal faire partager ce que je vois ou ce que je comprends. Le temps disponible que j'aurai, je le passerai parmi vous. J'aurai davantage de ce temps-là, il me permettra d'être utile à ma ville de façon différente. Je ne cesserai jamais de vouloir être utile aux Pennes-Mirabeau. Je ne sais d'ailleurs pas aujourd'hui ce que je ferai dans trois ans mais si je peux être utile à ma ville d'une façon ou d'une autre, je n'hésiterai pas.

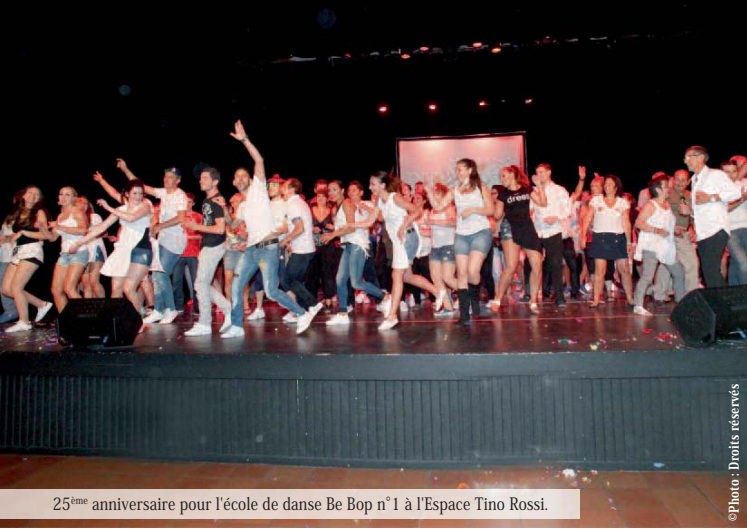
Je n'aurais pu vous informer de cette décision qu'en septembre. J'aurais pu espérer jusqu'au dernier moment que cette loi soit abrogée avec un nouveau gouvernement, mais ce n'est pas mon caractère. On peut me reprocher beaucoup de choses, mais pas de fuir mes responsabilités, de me cacher, d'affronter les moments difficiles et celui-ci en est un. Certainement le plus difficile.

J'ai estimé que c'était le meilleur moment pour le faire. Bien en amont, afin que tout puisse être préparé sereinement et efficacement.

Michel Amiel  
Sénateur-Maire des Pennes-Mirabeau

**ÉDITO**





25<sup>ème</sup> anniversaire pour l'école de danse Be Bop n°1 à l'Espace Tino Rossi.

©Photo : Droits réservés



En décembre et janvier, les lotos se sont multipliés dans toute la ville comme ici avec celui du Tambourin club des Pennes-Mirabeau à l'Espace Tino Rossi.

©Photo : Tambourin Club



ÇA S'EST PASSÉ AUX PENNES...

18/01 | Lucas Ciavatta, musicien brésilien, créateur de la méthode «O Passo» enseignée aux Pennes-Mirabeau par Jérôme Viollet, a fait un passage remarqué à l'école de musique.



19/01 | Grosse affluence à l'Espace Tino Rossi à l'occasion de la cérémonie des vœux lors de laquelle Michel Amiel a annoncé qu'il ne serait plus maire à l'automne prochain.



23/01 | Réunion publique sur le Plan de prévention des risques d'incendie de forêt (PPRIF) à l'Espace Tino Rossi.



20/01 | Concert des Raspigaous au Jas Rod.



21/01 | Spectacle Pour faire un bon petit chaperon au Théâtre Henri Martinet



13/01 | Concert de l'Orchestre philharmonique d'Aix-en-Provence à l'Espace Tino Rossi.





## Championnat de France de tambourin

Les 3, 4 et 5 mars, notre commune accueille la phase finale du championnat de France de tambourin. Cette dernière épreuve de la saison verra l'attribution du titre en séries masculine et féminine. Un événement organisé par le Tambourin club des Pennes-Mirabeau (TCPM) conjointement avec le Comité 13 et la Ligue PACA. Les meilleures équipes françaises (8 masculines et 6 féminines avec une équipe du TCPM dans chaque catégorie) s'affronteront aux gymnases Alain Colas et Jean Roure. Entrée libre et parking gratuit.

## Solidarité

Bravo à La Clef des Chants ! Après sa soirée caritative de novembre dernier, l'association pennoise a remis un chèque de 1100 euros à l'APPCF (Association pour la protection des pistes et chemins forestiers) qui depuis plusieurs mois organise une campagne de dons destinés à la réhabilitation de notre massif forestier détruit lors de l'incendie des 10 et 11 août.

## GRAND FROID

### Le CCAS à votre écoute !

Face aux températures très hivernales, le CCAS des Pennes-Mirabeau a mis en place un registre « grand froid » dont le but est de recenser les personnes isolées et/ou fragiles. En ayant leurs coordonnées, le CCAS peut ainsi avoir une vigilance particulière. Pour s'inscrire sur ce registre, quatre possibilités :

- se rendre au CCAS, centre commercial « Le Village », 1 avenue de Plan de Campagne,
- par téléphone au 04 91 67 17 37,
- par mail : ccas@vlpm.com,
- en renvoyant le bulletin détachable ci-dessous :

## PRÉVENTION GRAND FROID CCAS des Pennes - BP4 - 13751 Les Pennes-Mirabeau - Tél. 04 91 67 17 37

Nom .....  
 Prénom .....  
 Né(e) le .....  
 Adresse .....  
 Tél. ....

En cas d'urgence, joindre :  
 Nom .....  
 Prénom .....  
 Né(e) le .....  
 Tél. ....  
 Fait aux Pennes-Mirabeau le : .....

Coordonnées de la personne déclarante si la demande est faite par un tiers :  
 Nom .....  
 Prénom .....  
 Adresse .....  
 Tél. ....



## SÉCURITÉ

# Des collèges sous surveillance

Dans le cadre de la stratégie territoriale municipale qui prévoit la protection des sites sensibles, les deux collèges de la commune vont être prochainement équipés de caméras de vidéoprotection. Mais le dispositif ne s'arrête pas là.

Sites sensibles par excellence, les établissements scolaires sont par définition des endroits vers lesquels la population converge quotidiennement ; parents, enfants, enseignants et personnel municipal sont tenus d'évoluer dans un climat de sécurité garantie.

Grâce au concours de la vidéoprotection mise en place sur le territoire des Pennes-Mirabeau depuis 2009, et qui compte aujourd'hui 133 caméras, le CSU (Centre de Supervision Urbaine) est en capacité de pouvoir suivre quotidiennement tout élément suspecté de troubler la sécurité sur la voie publique ; une mise en place aux résultats convaincants comme en rendait compte *Le Pennois* du mois de janvier.

Dans les collèges, grâce à une subvention du conseil départemental, la pose de caméras placées aux abords de ces établissements va permettre de surveiller les allées et venues et notamment de pouvoir repérer des personnes dont le comportement habituel aurait changé. « Cette mise en place s'inscrit directement dans le cadre des mesures imposées par la Préfecture visant à lutter contre la radicalisation et vient compléter la surveillance accrue lors des manifestations publiques », souligne Caroline Tchélékian, conseillère municipale déléguée à la prévention auprès des jeunes.

Olivier Pellen, responsable informatique et télécom à la mairie détaille l'opération : « Sur le terre-plein central du collège Sainte-Élisabeth sera installée une caméra de type « dôme », particulièrement adaptée à la surveillance et

aux déplacements de la population en raison de sa capacité à pivoter sur 360°. Les images enregistrées 24h sur 24h permettront de surveiller l'entrée ainsi que le trafic routier aux abords du collège. Manipulées en direct ou gérées automatiquement, elles convergeront via le réseau fibre auquel cet établissement est raccordé jusqu'au CSU. En ce qui concerne le collège Jacques Monod, une caméra de même type sera positionnée sur le parvis.

La sécurité de l'ensemble des écoles de la commune ne sera pas en reste puisque la fermeture des portails sera parfaitement garantie par la pose d'une gâche électromagnétique. À terme, les écoles seront également équipées d'une caméra extérieure reliée à un visiophone leur permettant de gérer les entrées et sorties sur un grand écran de contrôle.



## DISTINCTION

# Les Pennes-Mirabeau, ville fleurie !

Elle en a rêvé, elle l'a fait ! Notre commune vient de décrocher la fameuse première fleur décernée par le jury des « Villes et Villages Fleuris ».

Après le très prestigieux panneau « Ville amie des enfants », label décerné par l'Unicef, un second sera bientôt installé aux différentes entrées des Pennes-Mirabeau, celui des « Villes et Villages Fleuris » puisque notre commune a obtenu sa première fleur. Une récompense qui vient confirmer de très belle façon une démarche de longue haleine menée par le Service environnement de la mairie des Pennes-Mirabeau. Fin 2015, notre ville avait ainsi déjà remporté le premier prix du concours départemental, véritable antichambre de cette très convoitée première fleur désormais bien réelle. Cette distinction a une valeur très emblématique car avec le temps, même si ce

label demeure attaché au symbole de la fleur, son champ d'action est devenu plus large. Son attribution s'effectue sur la base d'une série de critères comme la démarche globale de valorisation communale par le végétal et le fleurissement, les actions d'animation et de promotion de cette démarche auprès de la population, les modes de gestion pour entretenir le patrimoine végétal en respectant les ressources naturelles et la biodiversité, les actions complémentaires destinées à favoriser la qualité des espaces publics (mobilité, voirie, façades, enseignes, propreté...) et évidemment la présentation du fleurissement. Bref, la qualité de notre cadre de vie a été reconnue.



## ÉDUCATION

# Inscriptions scolaires Mode d'emploi

La campagne d'inscription scolaire pour l'année 2017-2018 débute le 27 février.

Votre enfant entre en classe maternelle ou en cours préparatoire ? Vous venez d'emménager aux Pennes-Mirabeau ? Pensez à la pré-inscription scolaire qui a lieu entre le 27 février et le 7 avril. Comme chaque année, il vous faut donc retirer un dossier à l'Espace familles (hôtel de ville) ou le télécharger sur le site internet de la ville ([www.pennes-mirabeau.org](http://www.pennes-mirabeau.org)). Ce dossier comprend également l'inscription à la cantine et à l'accueil périscolaire (garderie, NAP). Ensuite il vous faudra le rapporter à l'Espace familles, muni d'un justificatif de domicile de moins de trois mois, du livret de famille et d'un avis d'imposition, mais également une photo d'identité des enfants ainsi qu'un bulletin de

salaires pour l'inscription périscolaire. À compter de la mi-mai, vous recevrez votre dossier validé afin d'effectuer l'admission définitive auprès de l'établissement où votre enfant aura été affecté selon la carte scolaire. Pour toutes les autres familles, les inscriptions à la cantine et à l'accueil périscolaire s'effectueront du 29 mai au 7 juillet. Toujours auprès de l'Espace familles.

Inscriptions ALSH : Elle se déroulera du 29 mai au 7 juillet pour toutes les familles

Espace familles, hôtel de ville, 223 avenue François Mitterrand, tél. 09 69 36 24 12. Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h



## Épicerie corse

« Si on se languit la retraite, quand on y est... Le temps paraît long ! ». C'est avec le sourire que Michel Scaramoni, retraité de la Marine marchande, explique son envie d'ouvrir une épicerie fine corse aux Pennes-Mirabeau. « Le vis ici depuis 23 ans et je suis en même temps très attaché à mes origines corses. Créer un magasin de spécialités de mon île était un rêve ». Il est devenu réalité puisqu'il a trouvé un local au cœur du village. « L'idéal », confirme son épouse Michèle. Charcuterie traditionnelle, fromages, pâtisseries, vins... les produits corses vendus par les Scaramoni viennent directement de l'île. « Nous nous faisons un point d'honneur de proposer exclusivement des spécialités fabriquées en Corse où nous allons régulièrement faire notre marché ». Outre la vente directe, ils proposent des plateaux à emporter.

A Prêtu !  
 14, avenue Victor Hugo  
 tél. 06 72 78 75 21



## Systèmes d'impression pour professionnels

Electrotechnicien de formation, puis employé pendant quatre années dans une société de dépannage d'imprimantes, Christophe Buchlin Maffei a pris le parti de l'indépendance en créant son entreprise. Dans ce même secteur d'activités, à savoir la vente, la location, l'installation, la maintenance et le dépannage de solutions d'impression (imprimantes et photocopieurs). Des prestations qu'il propose aux entreprises privées, publiques, associations... Très heureux d'avoir monté sa propre société, ce Pennois âgé de 35 ans a de l'ambition : « Mon objectif est d'apporter à mes clients un conseil assuré, un audit professionnel, un suivi technique de qualité et une vraie disponibilité ».

Buklin  
 tél. 06 46 00 21 94  
[www.buklin.fr](http://www.buklin.fr)





PRÉVENTION

# Débroussaillez, c'est gagné !

Face au risque incendie, le débroussaillage reste l'arme préventive la plus efficace. Ça tombe bien, c'est le moment de s'y mettre !

« Lors des feux de forêt de cet été dans notre département, les pompiers ont constaté que les propriétés qui avaient été débroussaillées ont été pour la plus grande part épargnées par les flammes ». Comme le rappelle Stéphane Bouillon, préfet des Bouches-du-Rhône, on n'a pas trouvé meilleure prévention que le débroussaillage. Le terrible incendie des 10 et 11 août derniers l'a encore démontré : lorsque les terrains sont correctement débroussaillés, les interventions des services de secours sont facilitées et plus efficaces. Malheureusement, trop de propriétés ne sont pas débroussaillées, alors qu'il s'agit d'une obligation

légale. D'ailleurs, des contrôles plus fréquents interviendront jusqu'à l'été prochain pour vérifier la bonne exécution du débroussaillage. En cas de non respect de la loi, le propriétaire est passible d'une amende de classe 4 (750 euros) ou de classe 5 (1 500 euros), sachant en outre que les directives préfectorales imposent aux maires l'exécution des travaux d'office aux frais de la personne défaillante. Enfin, il faut savoir que les compagnies d'assurance sont en droit de réduire, voire de refuser l'indemnisation d'un sinistre en cas de non-respect de cette obligation de débroussaillage.

Informations : Service environnement 04 91 67 17 71

RAPPEL

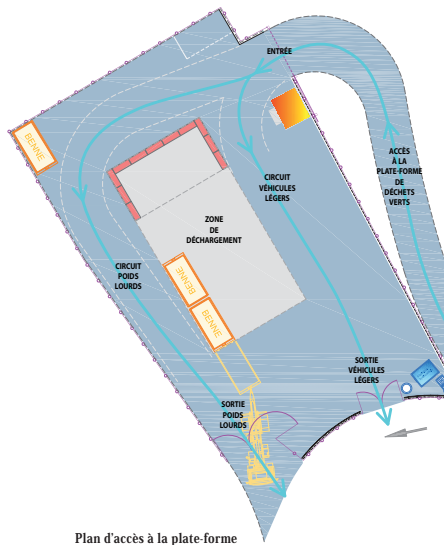
Les travaux de débroussaillage consistent principalement à éliminer la végétation basse, élaguer jusqu'à une hauteur minimum de trois mètres, enlever les bois morts, diminuer la densité d'arbres (deux mètres entre les branches de deux arbres et trois mètres entre les branches et un mur ou un toit) et éliminer les déchets végétaux produits. Ces travaux sont à réaliser cinquante mètres autour de toute construction sans tenir compte des limites de propriétés et dix mètres de part et d'autre des chemins d'accès aux bâtiments.

PRATIQUE

## Du NOUVEAU à la déchèterie

En 2015, 11 700 tonnes de déchets ont été déposées à la déchèterie des Pennes-Mirabeau, située à La Grande Colle Est (au niveau du rond-point de l'Assassin). Parmi celles-ci, on compte 1 300 tonnes de végétaux, c'est pourquoi le Territoire du Pays d'Aix a décidé de créer une plate-forme spécifique de réception des déchets verts sur un terrain mis à disposition par la mairie face à la déchèterie. Son ouverture est prévue fin février/début mars. L'objectif de cette création est de désengorger la déchèterie, de gagner en sécurité et en efficacité : le dépôt des végétaux se fait à même le sol, il n'y a donc plus de manipulation des déchets par le public. Les horaires d'ouverture sont les mêmes que ceux de la déchèterie : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h et uniquement le matin le dimanche et les jours fériés.

Plan d'accès à la plate-forme



LA POSTE

# Une question d'adresses

La Ville des Pennes-Mirabeau a signé une convention avec La Poste afin d'améliorer l'adressage. Explications.

Courriers non parvenus, retour de plis électoraux, colis en souffrance, une mauvaise adresse peut avoir des conséquences désagréables sur le quotidien de chacun, voire très graves quand il s'agit d'interventions de services d'urgence qui, pour cette raison, peuvent se trouver face à des soucis de géolocalisation. Les statistiques sont là : dans les Bouches-du-Rhône, on dénombre plus de 520 000 Points de distribution de courrier (un PDI correspondant à une ou plusieurs boîtes aux lettres) et parmi ceux-ci, plus de 13% sont qualifiés par La Poste de « Points de distribution à zéro », ce qui en langage commun signifie une absence d'adresse précise. Et si on transforme ce pourcentage en chiffres, cela fait tout de même plus de 70 000 PDI mal identifiés, parmi lesquels des adresses pennoises. Aussi, afin d'améliorer la situation, la mairie a signé une convention avec La Poste.

RD 113 entre le grand rond-point de l'autoroute et Vitrolles ou encore dans certains lotissements, au Domaine du Plateau de Rhodes par exemple. Deuxième gros souci : une numérotation parfois erronée voire une absence de numéros, notamment dans des zones telles que Plan de Campagne.

C'est donc à un travail de longue haleine que s'est attaquée la mairie car donner des noms aux voies exige du temps. « Dans le cas des lotissements, le mieux est quand les associations syndicales participent aux propositions de dénominations. Quoi qu'il en soit, tous les nouveaux noms sont ensuite présentés au maire avant d'être délibérés en conseil municipal », indique Sandrine Lai, responsable du Service Mission population. Dernières créations en date : celles du lotissement en construction à La Voilerie avec les impasses des Gôlettes, de la Caravelle et l'allée de la Grand-voile.

À l'heure actuelle, en raison de doublons ou d'absence de noms, il reste une quarantaine de voies à dénommer sur l'ensemble de la commune. Pour ce qui est de la numérotation, une révision par secteur est en cours. L'objectif est d'assigner un nombre unique à chaque bâtiment d'une voie urbaine ou d'un quartier. Le Service Mission population de la commune se chargera ensuite d'informer la Poste, les services fiscaux, l'INSEE et les éditeurs de logiciels pour GPS. Elle distribuera également un courrier à chaque habitant lui indiquant sa nouvelle adresse, accompagné d'une nouvelle plaque de numérotation.

## Une opération de longue haleine

Cette dernière a, tout d'abord, effectué un audit qui révèle, dans notre commune, deux problèmes principaux. Le premier concerne certains noms de voies qui peuvent porter à confusion, comme par exemple le chemin du Hameau des Michels, l'impasse du Hameau des Michels, le boulevard Félix Michel. Il y a aussi les artères qui n'ont aucun nom comme sur la



## Les facteurs roulent de plus en plus propre

En matière de protection de l'environnement, La Poste s'est fixée l'objectif de réduire de 20% ses émissions de CO<sub>2</sub> d'ici 2020. Exemple aux Pennes-Mirabeau : sur les 16 facteurs distribuant le courrier, 9 le font en utilisant un Staby®. Un véhicule à trois roues, très stable -d'où ce nom- et fonctionnant à l'électricité. La qualité de l'air est donc ainsi respectée et les nuisances sonores et olfactives quasiment inexistantes. À terme, il est envisagé que les facteurs pennois se déplaçant en voiture puissent utiliser des véhicules électriques.







### ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les travaux de rénovation de l'éclairage public se poursuivent. En janvier, ils se sont déroulés à La Burlière, au Pilon et chemin de La Pourranque (1). Par ailleurs, sur la RD113, de la station BHNS de Pallières jusqu'à l'entrée de ville au niveau du tunnel, les luminaires routiers ont été remplacés par des luminaires LED (2).



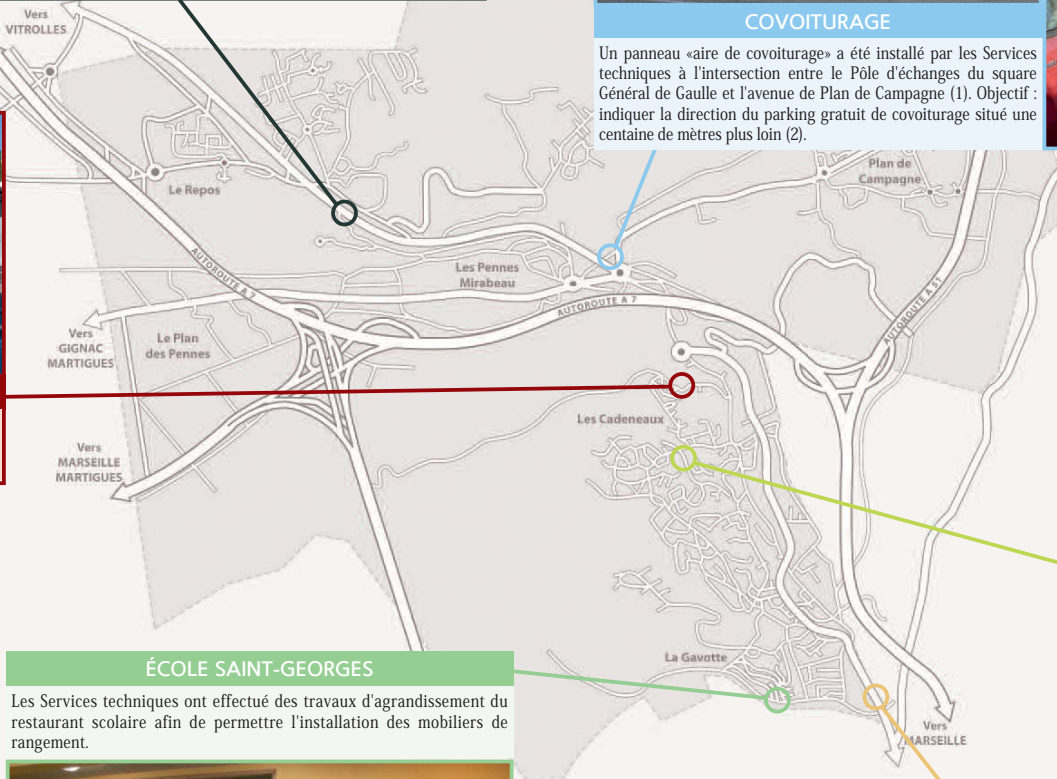
### COVOITURAGE

Un panneau «aire de covoiturage» a été installé par les Services techniques à l'intersection entre le Pôle d'échanges du square Général de Gaulle et l'avenue de Plan de Campagne (1). Objectif : indiquer la direction du parking gratuit de covoiturage situé une centaine de mètres plus loin (2).



### COLLÈGE JACQUES MONOD

Afin de renforcer la sécurité des collégiens, les Services techniques ont mis en place des barrières empêchant les automobilistes imprudents de stationner sur le terre-plein situé face au collège.



### ÉCOLE SAINT-GEORGES

Les Services techniques ont effectué des travaux d'agrandissement du restaurant scolaire afin de permettre l'installation des mobiliers de rangement.



### ÉCOLE DES BOUROUMETTES

Le chantier d'amélioration de l'isolation du groupe scolaire des Bouroumettes (maternelle/primaire/restaurant scolaire) se poursuit.



### SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Des travaux de rénovation de feux tricolores ont été menés au niveau du carrefour du chemin de la Pourranque/chemin du Pas de la Mue et du passage piétons à l'intersection entre l'avenue François Mitterrand et l'impasse Guieu (photo).

### CONTACT

SERVICES TECHNIQUES  
de la Ville  
des Pennes-Mirabeau :  
04 91 67 17 71





Emplacement du futur centre commercial à Plan de Campagne sur le terrain de l'ancienne usine Fabemi.



# D'une zone à l'autre

Parce que l'emploi est la priorité des priorités, la Ville des Pennes-Mirabeau essaie de favoriser régulièrement l'arrivée de nouvelles entreprises, notamment sur les zones de Plan de Campagne et des Sybilles.

«**C**e futur espace deviendra le moteur du renouveau de la zone commerciale tout entière». C'est avec beaucoup d'ambition que Philippe Journo envisage le projet architectural et commercial que prépare la Compagnie de Phalsbourg – dont il est le PDG et fondateur – et le Groupe Barnéoud à l'entrée de la zone de Plan de Campagne, côté Pennes-Mirabeau. Un projet que notre commune soutient car, au-delà des innovations architecturales prévues, celui-ci va participer au développement économique des Pennes-Mirabeau et par conséquent à la création de nombreux postes. Cette réalisation de très grande envergure devrait générer 800 emplois : 400 pour le chantier proprement dit et 400 autres lors de l'ouverture au public. *«C'est une opportunité formidable de moderniser Plan de Campagne et de multiplier les offres d'emploi d'autant que pour nous, il*

*n'est pas question de laisser cette zone se paupériser face aux projets commerciaux qui se développent à Marseille»,* explique Monique Slissa, adjointe au maire déléguée à l'Aménagement du territoire et de l'Habitat.

## Adapter les modes de transport

400 personnes pour un chantier, ça peut paraître énorme, mais c'est tout simplement à la hauteur d'un projet de plus de 120 millions d'euros qui intégrera l'ancienne usine Fabemi, les terrains l'encerclant, mais aussi le bâtiment Castorama afin de garantir une liaison avec l'existant. Au bout du compte, il occupera un foncier d'environ 16 hectares. L'objectif, selon les promoteurs, est de respecter

une cohérence en termes d'intégration dans l'environnement commercial, répondre aux attentes des consommateurs et éviter les erreurs de sites monothématiques. Par ailleurs, il sera tenu compte d'autres restructurations prévues sur la zone, notamment l'actuel centre Barnéoud avec la requalification de la galerie marchande de l'hypermarché.

Forcément, une telle réalisation devra tenir compte des nuisances, notamment en termes de flux routiers et piétonniers. L'objectif est d'absorber ces nuisances en finançant un programme d'ouvrages routiers accompagnant l'aménagement du secteur : giratoires, contre-allées, etc.

Le nombre de places de stationnement sera fixé en tenant compte du foisonnement d'utilisateurs suivant les heures d'activités, la nature des commerces... Une partie du stationnement sera réalisée en souterrain, en

garantissant sécurité et convivialité.

Ce projet s'accompagnera d'un autre projet dont l'objectif est de réduire le «tout voiture» et de faciliter le transport du public et du personnel de la zone, à savoir la création d'une gare. À ce sujet se déroule en ce moment l'enquête publique concernant la deuxième phase du projet de modernisation de la ligne ferroviaire Marseille - Aix-en-Provence (cf. encadré ci-dessous).

## D'un projet à l'autre

Mais, l'ambition de la ville des Pennes-Mirabeau ne s'arrête pas à Plan de Campagne puisqu'elle souhaite entreprendre sur son territoire une opération d'aménagement d'une zone d'activités dénommée Les Sybilles, destinée à des entreprises de logistique et des

entrepôts. D'environ 15 hectares, le site de ce projet est situé en bordure de l'autoroute A7, à proximité de la ZAC des Pallières. La bonne desserte place ce secteur au sein de la dynamique économique du pourtour sud de l'Étang de Berre qui comprend Vitrolles, Marignane, Saint-Victoret et leurs nombreuses zones d'activités économiques, commerciales et industrielles, sources d'emplois nouveaux. Notre commune a confié à la Société publique locale d'aménagement (SPLA) Pays d'Aix Territoires en qualité d'aménageur, la réalisation de cette zone d'activités. Mais, cet aménagement nécessite une mise en compatibilité du PLU si bien que la commune a lancé une révision générale allégée. Une réunion publique sur ce sujet sera organisée en mars/avril et l'enquête publique devrait avoir lieu durant l'été pour une approbation fin d'année 2017. C'est déjà demain.



## GARE À PLAN DE CAMPAGNE

### Enquête publique

Une enquête publique concernant la deuxième phase du projet de modernisation de la ligne ferroviaire Marseille-Aix-en-Provence a lieu jusqu'au 3 mars. Le dossier et le registre sont déposés au Service urbanisme, rue Jean Aicard. Chaque Pennois peut en prendre connaissance et consigner ses observations du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h. Par ailleurs, un commissaire enquêteur assure une permanence les mercredis 8 et 22 février de 9h à 12h.

La première phase de ce projet de modernisation a eu lieu entre 2006 et 2008 ; elle a permis notamment la création de trois haltes (Saint-Antoine, Saint-Joseph Le Castellans et Picon-Busserine), de doubler l'offre TER en heures de pointe et d'améliorer le niveau de régularité

des trains. Cette fois, il est envisagé de moderniser les installations de la gare d'Aix-en-Provence, des signalisations, la suppression d'un passage à niveau toujours à Aix-en-Provence, la réalisation d'une double voie de 3,5 km de Luynes à Gardanne, le rallongement des quais de Simiane-Collongue et de Saint-Antoine à Marseille et donc la réalisation d'une halte-gare à Plan de Campagne. Celle-ci se situerait au niveau du parc aquatique.

À l'issue de l'enquête publique, les rapports et les conclusions de la commission seront tenus à la disposition du public pendant un an. Ensuite, le préfet pourra prononcer par un arrêté la déclaration d'utilité publique, dernière grande étape légale avant le début des travaux.

## BME

### Au service des entreprises

Dans sa démarche permanente de soutien à l'emploi, le Bureau municipal de l'emploi des Pennes-Mirabeau peut aider aux recrutements par la diffusion des offres d'emploi, la sélection des candidats, l'organisation d'événements (forum, rencontres...), mais aussi en informant et conseillant les entreprises sur les dispositifs et mesures d'aide à l'embauche... Une personne est d'ailleurs spécialement en charge des relations avec les entreprises. Contact : 04 91 67 17 92.



Valérie Sokikian, directrice du BME et Faustine Parci, chargée de relations entreprises



# Une vie de coach

JEAN-FRANÇOIS CORET



«*J*e me sens bien ici et j'ai la prétention de penser que "mes élèves", comme je les surnomme affectueusement, se sentent bien également.» Après une vie assez mouvementée, Jean-François Coret semble avoir trouvé la sérénité depuis qu'il propose aux Pennes-Mirabeau des cours individualisés de musculation, cardio, circuit training et qui font de lui un «coach sportif personnalisé». Un quotidien qui convient à ce Pennois d'adoption au passé riche en expériences professionnelles. Et d'abord sportives. On est en 1980, le jeune Jean-François se teste à l'haltérophilie, un sport qu'on ne choisit pas par hasard. En effet, son grand-père était alors président du Comité des Pyrénées et son père, André, tout simplement président de la Fédération française. Le coup d'essai va être un coup de maître. *«J'ai rapidement aimé ce sport car, certes, il demande de la force mais aussi beaucoup de technique. Et puis il y a cette adrénaline de la charge à soulever, cette envie et ce besoin de vouloir aller toujours plus haut.»* Ce battant va vite grimper les échelons jusqu'à devenir champion de France junior et décrocher une douzième place aux championnats du monde 1986 en soulevant 130 kg à l'arraché et 160 kg à l'épaulé-jeté (photo ci-dessous). Logiquement, il pense aux Jeux Olympiques de 1988 à Séoul. Un rêve qu'il préparera mais qui ne se réalisera pas. *«Ma non-sélection a été une immense déception»*. Au point qu'il décide d'arrêter : *«Je n'avais plus d'objectifs. L'haltérophilie est un sport très exigeant et je savais que l'occasion de disputer les JO était définitivement passée.»* Jean-François Coret continue alors ses études de kinésithérapie puis part effectuer son service militaire au Bataillon de Joinville, une unité

désormais dissoute qui accueillait les appelés sportifs de haut niveau. À son retour, en 1990, il effectue un important crédit bancaire afin de monter, à côté de Reims, sa ville d'origine, un club de gym qu'il appelle –certainement pas par hasard– «Olympic Form». Cette fois, le rêve ne se brise pas. C'est même une véritable réussite, il se trouve à la tête d'un club employant 15 salariés et comptant 1700 adhérents. *«Oui, je gagnais bien ma vie, oui j'organisais de grands événements avec des sportifs comme David Douillet, mais j'étais trop souvent en costume cravate!»*, sourit-il. Et comme Jean-François Coret n'est pas du genre à faire du surplace, il décide au bout de 12 ans de changer une nouvelle fois de vie. Il se lance donc dans une aventure originale en ouvrant un restaurant à Reims, Le Vegas, où il organise des spectacles, des soirées... Mais, il déchantait vite. *«Ce fut un gouffre financier, je me suis rendu compte lors cette expérience compliquée de quatre ans que je n'avais pas le tempérament d'un homme d'affaires»*.

Pendant les 7 années qui suivent, Jean-François Coret qui, entre temps, s'est installé aux Pennes-Mirabeau car son père résidait à Cabriès, multiplie les initiatives. Il sera notamment à la tête d'une société de production, puis se posera même la question de créer une entreprise à l'Île Maurice pour finalement revenir à son premier amour : le sport ! Titulaire d'un brevet d'État d'éducateur sportif, il ouvre ainsi en 2013 un local dans le quartier de la Renardière et propose des cours sportifs personnalisés pour deux «élèves» maximum par séance. *«J'avais besoin de retrouver une certaine tranquillité, de m'occuper des gens en aidant à leur bien-être physique et psychologique»*.

En 2016, il a déménagé et s'est installé du côté du Plan des Pennes afin d'ouvrir un local plus grand et plus fonctionnel, *«mais toujours au service de cours individualisés. Mon objectif étant d'offrir une salle de sport privée avec un coach heureux»*, précise-t-il. Car c'est un autre Jean-François Coret qui est né, plus serein, qui s'est même mis à la peinture, son autre passion désormais. *«Je crois qu'aujourd'hui, j'ai enfin canalisé mon besoin d'adrénaline. Mes élèves en sont les premiers gagnants... et moi aussi!»*



Jean-François Coret aux Championnats du Monde en 1986





1.



2.



Légende des photos : 1 et 2) Nuit du 10 au 11 août : l'EREA est en flammes  
 3) L'EREA actuellement avec à gauche certains bâtiments provisoires  
 4 et 5) L'intérieur des ateliers de menuiserie et de métallerie épargnés par les flammes  
 6) L'internat et de nouvelles salles de classe provisoires  
 7) L'aire destinée aux bus face à l'entrée provisoire de l'EREA

8) Le pôle hôtellerie-restauration et le self ont été installés dans l'ancien atelier menuiserie préservé lors de l'incendie  
 9) Le rez-de-chaussée du pôle fleuriste/restauration a été conservé en attendant la reconstruction du premier étage  
 10) Le bâtiment abritant les ateliers de menuiserie et de métallerie

3.



10.



9.



8.

# L'EREA renaît de ses cendres

Depuis janvier, les élèves ont repris le chemin de l'Établissement régional d'enseignement adapté Louis Aragon qui avait été particulièrement touché par l'incendie de l'été 2016.

Les stigmates sont toujours présents, mais la vie a repris le dessus. Car si les images des flammes détruisant plusieurs bâtiments de l'EREA Louis Aragon sont encore dans les mémoires, les 170 élèves de ce «Lycée professionnel adapté» comme le surnomme son proviseur Thierry Henry, ont de nouveau pu investir cet établissement. Un établissement, situé avenue Paul Brutus, qui accueille des élèves en grande difficulté scolaire et/ou sociale ou présentant des situations de handicap. Ici, ils peuvent préparer un CAP, à choisir parmi sept disciplines : cuisine, restaurant (serveur/serveuse), fleuriste, maçon, menuisier, métallier et jardinier paysagiste (espaces verts).

## Une réactivité efficace

Sauf qu'avec les ravages de l'incendie de l'été dernier, reprendre les cours dès septembre était inenvisageable ; le feu ayant détruit l'internat livré en 2013, une très grande partie du pôle fleuriste/restauration inauguré en 2014 et le bâtiment qui, à partir de début 2017, devait abriter les services administratifs, les salles de classes et le self ! Des dégâts monumentaux s'élevant à plus de 12 millions d'euros.

Heureusement, que ce soit du côté des collectivités territoriales ou de l'équipe enseignante et administrative, personne n'a voulu s'apitoyer sur ce coup de sort. Tout le monde cherchant des solutions. Vite. Et le pari a été plus que

réussi : les élèves ont pu débiter leur année scolaire 2016/2017 avec seulement une semaine de retard par rapport à la date officielle. Une rentrée forcément hors les murs, les jeunes étant alors répartis selon leur filière sur les SEGPA (Sections d'enseignement général et professionnel adapté) des collèges Bosco de Vitrolles (CAP maçonnerie et menuiserie), Emilie de Mirabeau à Marignane (CAP fleuriste, paysager et métallerie) et Fernand Léger de Berre l'Étang (CAP cuisine et restaurant). Enfin, les trente-six internes furent hébergés, pendant cette période, au lycée Diderot à Marseille. Le tout via des transports en commun spécialement dédiés.

Une situation exceptionnelle qui a donc duré de septembre à décembre 2016, le temps que des travaux de nettoyage et surtout d'installation de bâtiments provisoires puissent être réalisés : un internat, une cuisine, un restaurant pédagogique, un self-service et des salles de cours, les autres pôles d'enseignement n'ayant pas été touchés. «C'est remarquable, les délais promis par la Région ont été tenus et nous avons pu retrouver, grâce à ces installations provisoires de qualité, des conditions d'enseignement quasi normales», indique Thierry Henry.

## Retour vers le futur

Autre promesse : le projet initial détruit par les flammes a été conservé et le chantier de reconstruction débutera dès avril 2017. Outre l'internat, le bâtiment principal et le pôle fleuriste/restauration, un gymnase sera érigé. Afin de ne pas perturber la vie quotidienne de l'EREA, un cheminement spécifique et sécurisé a été créé pour les élèves afin qu'ils ne croisent pas les véhicules de chantier. Des précautions qui rassurent Thierry Henry pour qui cet incendie hors normes «aura montré tout l'attachement du personnel à l'établissement. Le nouvel EREA sera encore plus fort!».



4.



5.



7.



6.



# En route vers le très haut débit !



En mars 2016, Le Pennois annonçait le lancement du déploiement de la fibre optique aux Pennes-Mirabeau. 309 logements sont désormais éligibles à ce nouveau service.

En 2013, le gouvernement de François Hollande lançait la dernière version du «Plan France Très Haut Débit», un engagement qui prévoyait la couverture de l'ensemble du territoire français d'ici à 2022. Cette priorité stratégique visait à fournir aux entreprises, services publics et citoyens une égalité d'accès à internet à un débit élevé, ce que la fibre optique est le plus à même d'apporter. Sous l'autorité de l'ARCEP (Autorité de régulation

des communications électroniques et des postes), les opérateurs privés ont donc commencé à déployer ces réseaux sur le territoire français, comme ici aux Pennes-Mirabeau, où Orange, progresse par zones géographiques en fonction des difficultés rencontrées sur le terrain. L'entreprise a d'ores et déjà tenu ses engagements en annonçant le raccordement, le 8 décembre 2016, de 63 premières villas. En marge des études (économiques,

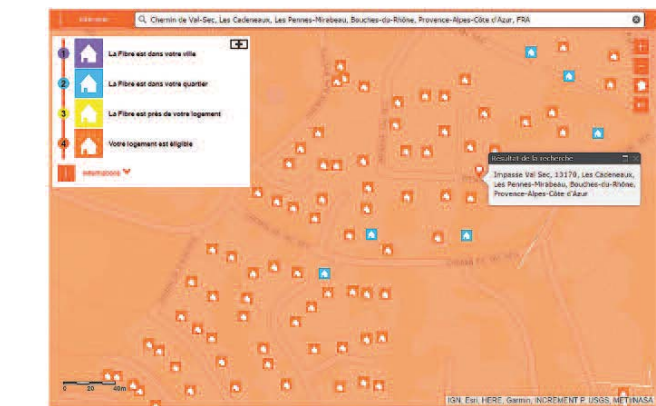
techniques...) réalisées en amont du déploiement de la fibre et qui prennent le plus de temps, quand intervient l'étape de la pose, tout s'accélère. Ce sont désormais 309 logements situés au Nord du quartier Val Sec et dans le quartier de La Gavotte (voir carte ci-dessus) qui peuvent souscrire à une offre fibre. En attendant, semaine après semaine, l'opérateur continue son déploiement que l'on peut suivre sur internet.

## Tout savoir sur la connexion

Tout au long du processus de déploiement de la fibre, vous avez la possibilité d'effectuer un suivi depuis son acheminement dans votre quartier jusqu'à votre logement, en vous connectant régulièrement sur le site d'Orange : [reseau.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre](http://reseau.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre). En renseignant votre adresse, des icônes de différentes couleurs vous permettent de visualiser les différentes étapes.

### Légende :

- Icône bleu : la fibre est arrivée dans votre quartier
- Icône jaune : la fibre est près de votre logement. Si vous résidez dans un immeuble ou dans un lotissement en copropriété, le raccordement doit être voté en assemblée générale ou demandé par votre bailleur. Les travaux pris en charge par Orange durent alors 6 mois. Si vous résidez en pavillon, vous n'aurez pas à effectuer de démarche équivalente.
- Icône orange : votre logement est éligible, vous pouvez contacter le FAI de votre choix. Attention, tous les Fournisseurs d'accès à internet ne font pas systématiquement le choix de couvrir un territoire. Le jour de l'installation, le technicien du FAI retenu apporte le matériel nécessaire à l'installation dont la box, le boîtier fibre et le décodeur TV. Il configure



vos accès internet et votre accès TV, puis connecte votre ordinateur et votre téléphone. Il s'assure du bon fonctionnement des services. À tout moment, vous pouvez également remplir un formulaire en ligne qui vous permettra de recevoir

des informations concernant les différentes étapes de raccordement de votre foyer : <http://reseau.orange.fr/decouvrir-le-reseau/a-la-maison/fibre-j-en-profite>



SPECTACLE

## «Oublions nos différences»

Samedi 25 février, l'espace Tino Rossi reçoit les jeunes de l'association Dacor qui chanteront et danseront entourés d'artistes bénévoles. Pour montrer que le handicap mental n'est pas un frein à l'expression artistique pourvu que l'on sache valoriser la différence.

Ils seront 8 sur scène mais 25 en coulisses, portés par l'élan associatif, par de nombreuses structures d'accueil régionales, parents et éducateurs. Eux, ce sont les 8 jeunes handicapés mentaux qui se sont portés volontaires à la préparation d'une soirée spectacle «extra-ordinaire». Accompagnés par des artistes bénévoles, ils laisseront s'exprimer leur plaisir, leur passion pour certains, de chanter et danser sur scène. À l'origine de ce projet, l'association Dacor, basée à Fuveau, qui œuvre depuis 2013 avec sa soixantaine d'adhérents, à trouver des solutions aux problèmes liés aux différentes formes de handicap mental et à favoriser la vie des jeunes qui en sont atteints. «Les structures accueillantes peuvent manquer de moyens pour proposer aux jeunes qui les fréquentent des temps de loisir, des lieux où sortir, se retrouver, se divertir comme n'importe quels autres jeunes», souligne Jean-Marc Elbhar, l'actuel président.

Les adhérents de l'association, aidés des parents et éducateurs, ont donc eu l'idée d'organiser des rencontres «hors les murs» sur un lieu convergent accueillant des personnes en provenance de différents établissements : l'association Chrysalide, l'Institut des Parons d'Aix, différents IME (Instituts Médico-éducatifs), Impro (Institut médico-professionnel) et ESAT (Établissements et Services d'Aide par le Travail) régionaux. Et le résultat est vite arrivé : ces après-midis de rencontre sont attendus avec impatience et procurent à ses participants de véritables instants de bonheur en plus de révéler certaines de leurs aptitudes artistiques que le public pourra découvrir lors de la soirée du 25 février aux Pennes-Mirabeau «Nous mettons à disposition gratuitement l'Espace Tino Rossi et

c'est pour nous une démarche logique tant le handicap est au cœur de nos préoccupations. Nous sommes notamment signataires de la charte «Commune-Handicap» et organisons chaque année la Semaine de sensibilisation aux handicaps», rappelle Aline Aureille, conseillère municipale déléguée à la Santé et au Handicap.

### Le temps de la rencontre

«Outre l'équipe de 25 bénévoles qui va contribuer à monter cette soirée, je m'appuie sur l'expérience de production de spectacles d'Éric Fanino sans lequel rien n'aurait été possible», précise Jean-Marc Elbhar. L'idée de donner suite à ces après-midis mensuels pour en faire un show, repose effectivement en grande partie sur la rencontre avec cet humoriste et son personnage déopilant d'Emile, jeune autiste atteint du «syndrome de la fixette» (créé avec Patrick Copolani). Le président de l'association Dacor les a rapidement imaginés constituer le socle d'un spectacle où l'humour reliait un message d'espoir fou, de reconnaissance et d'acceptation de la différence. Cette belle idée est donc devenue réalité. Au fil des répétitions encadrées dans chaque discipline (danse, chant et hip hop), les jeunes se sont entraînés de leur côté, révélant un véritable enthousiasme. Ils monteront sur scène soutenus par Éric Fanino et le jeune Jérémie, chanteront avec la chorale dirigée par Audrey Fayne et le groupe BB Joyce (guitare et chant) accompagnera les participants durant cette heure et quart de spectacle suivie d'une soirée dansante. Un beau moment à partager.

### Le travail : la voie d'une véritable reconnaissance

Les recettes de la soirée du 25 février devraient aider à financer d'autres après-midis de rencontre et à monter des projets destinés à valoriser les capacités d'expression de ces jeunes.

Le souhait ultime de Jean-Marc Elbhar serait de pouvoir monter un projet d'ESAT artistique en partenariat avec des entreprises.

Employées pour leur qualification dans les métiers du spectacle, les personnes pourraient ainsi proposer leur services en matière de décor, création de costumes, régie... et travailler à ce titre comme dans n'importe quelle structure économique. Et aussi s'ouvrir, partager, créer du lien social.

**DACOR SHOW**  
Samedi 25 février  
Espace Tino Rossi

19h30 : ouverture  
20h30 : spectacle  
22h30 : soirée dansante animée par BB Joyce

Tarif : 10€  
Réservation : 07 88 94 81 07





ANIMATION

**Soirée Corse**

Samedi 18 février, le comité des fêtes invitera les amoureux de l'île de beauté à partager son rendez-vous annuel autour d'un repas dansant concocté dans la plus pure tradition. Les festivités débiteront par un apéritif avec kir royal et ses amuse-bouches, suivi d'une farandole de charcuterie du Niolu. Puis exceptionnellement, le comte Abbatucci régèlera les convives de son veau tigré à la broche. Au dessert, seront servis Tome corse et sa confiture aux figues, clémentines, frappes (oreillettes moelleuses) et café. Les vins (à consommer avec modération) proviendront exclusivement du domaine Orsini en Balagne. Tout au long de la soirée, l'orchestre de Sissi Palandri et ses guitaristes accompagneront de leurs chants et musiques corses.

**Samedi 18 février  
Espace Tino Rossi**

Ouverture des portes : 19h30 | Tarif : 27€  
Réservations : 06 68 48 61 42



ANIMATION

**Mélo Show**

Samedi 11 mars, les élèves des Studios Mélodie auront à cœur de monter sur scène pour présenter leur nouveau spectacle. Les participants âgés de 6 à 77 ans partageront leurs émotions avec le public tout au long de deux parties, s'illustrant en solos, duos, trios et en groupe suivant un répertoire de variétés françaises et internationales, où tous les styles seront représentés. Retrouvez ces passionnés de la chanson dans une ambiance musicale et familiale!

**Samedi 11 mars | 15h et 21h  
Théâtre Henri Martinet**

Tarifs : 15€, adultes et 10€ pour les -18 ans  
Réservation en ligne sur studiomelodie.org ou au 06 20 39 75 02



THÉÂTRE

**Les Fourberies**

Habitué à fouler les planches des théâtres pennois, la compagnie Les Loups masqués s'attaque cette fois-ci à une œuvre de théâtre classique, *Les Fourberies de Scapin*. Après Feydeau (*Monsieur Chasse*), Cervantès (*Le Chevalier de la Mancha*), elle choisit de se confronter à ce monument littéraire écrit par Molière en 1671. Cette œuvre reste aujourd'hui la pièce de théâtre française jouissant du plus grand nombre de représentations, tant il est vrai que le genre de la farce y excelle grâce aux turpitudes de son célèbre protagoniste. On y suit Octave et Léandre, ayant chacun profité de l'absence de leur père pour se marier, venant contrarier les projets de ces derniers. Au retour anticipé des deux parents, les jeunes gens comptent sur l'aide de Scapin, valet de Léandre, qui va passer maître dans l'art de la fourberie. Transposée dans l'univers du cirque, l'œuvre originale prend une dimension acrobatique et clownesque. Jonglage, porté, funambulisme, dressage, mât chinois... les cinq comédiens, qui incarnent huit rôles à la fois - à grand renfort de costumes joyeusement bigarrés -, s'illustrent sur une musique interprétée en direct, originale et surprenante. On redécouvre et savoure cette pièce inspirée de la Comedia dell'arte qui fait preuve d'une inventivité sans cesse renouvelée.

**Vendredi 3 mars | 20h30  
Théâtre Henri Martinet**

Dès 10 ans | Tarifs : 11€ et 8€  
Renseignements : 04 91 67 17 79



MUSIQUE

**Oiseau vole**

Une histoire d'oiseau, un cheval, des arbres, des plumes, des traces de pattes dans la neige, quelques miettes de pain, des bribes de poésie, un vent de liberté... Dans ce spectacle dédié aux tout-petits, on progresse doucement dans un univers fait de papier, de marionnettes et d'effets visuels : on attend patiemment l'arrivée de l'oiseau pour en faire son portrait, le laisser s'envoler et cueillir la plume égarée pour écrire son histoire. Cécile Rattet (La Compagnie des Petits Pois sont Rouges and Co) partage le plaisir des mots avec son jeune public en y mêlant également poésie et chant. Un univers poétique où il fait bon se glisser.

**Samedi 11 mars | 10h30  
La Capelane**

Dès 2 ans | Tarif : 5€  
Renseignements : 04 91 67 17 79



MUSIQUE

**Quatuor cellos**

Xavier Chatillon (1<sup>er</sup> Prix du Conservatoire de Paris, professeur à l'école de musique des Pennes-Mirabeau et membre de l'Orchestre de l'Opéra de Marseille) invite Yannick Callier (professeur aux Conservatoires de Lyon et Toulon, ex-membre du Quatuor Debussy), Manuel Cartigny (1<sup>er</sup> violoncelle solo de l'Orchestre de l'Opéra de Toulon, membre du Trio Cézanne), et Frédéric Lagarde (professeur au Conservatoire d'Aix-en-Provence, ex-violoncelle solo de l'Orchestre de l'Opéra de Paris) à partager un rendez-vous exceptionnel autour d'œuvres de Bach, Schumann et Wagner, mais aussi de compositions de grands violoncellistes virtuoses du XIX<sup>e</sup> siècle : Offenbach, Popper, Klengel, Fitzenhagen...

**Dimanche 12 mars | 16h  
La Capelane**

Tarifs : 11€ et 8€  
Renseignements : 04 91 67 17 79



**ET AUSSI...**

**THÉ DANSANT**  
14 et 28 février, 7 mars  
14h30 - 19h | Espace Tino Rossi  
Animé par l'orchestre Arc-en-Ciel | Entrée 7€  
Renseignements : 06 68 48 61 42

**CLUB DE LECTURE**  
Au choix : 13 mars | 14h  
ou 14 mars | 19h  
Médiathèque  
Féru(e) de lecture en tous genres, venez échanger autour de vos coups de cœur littéraires à l'occasion des clubs de lecture.  
Renseignements : 04 42 02 03 33

**L'HEURE DU CONTE**  
15 mars | 15h  
Salle de contes, Bibl. Gavotte  
*Le tout petit roi*. Théâtre d'objet à livres ouverts et poupées de papier.  
Il était une fois un tout petit château où vivait un tout petit roi. Dans son jardin, il y avait Bouh le hibou, Barbouille la grenouille, Petit Gris l'escargot gris et d'autres amis... mais pas de princesse!  
Les jours passaient, gris clairs ou gris foncés, avec le cœur en soupir ou la bouche en coin... Et si le tout petit roi partait en voyage à la recherche de son amie?  
Par Claire Pantel de la compagnie L'Air de dire | Gratuit  
Renseignements : 04 91 51 22 59

**MILLE CHŒURS POUR UN REGARD**  
17 mars | 19h30  
Espace Tino Rossi  
Concert.  
Soirée caritative au profit de Rétina France avec la participation des chorales Sainte-Marie Blancarde (Marseille), Comme un accord (Les Pennes-Mirabeau) et de l'école de danse Les Petits Pas (Marseille).  
Entrée : 8€  
Renseignements : 06 24 93 25 26 (Christine Orsière)

**SYNDICAT D'INITIATIVE**

**Salon de peinture et de sculpture**



Benoit Lemoine

La 31<sup>ème</sup> édition présentera de prestigieuses peintres et sculpteurs : les invités d'honneur, Benoit Lemoine pour la peinture et Jean-Pierre Baldini pour la sculpture, Sylvie Marcel peintre naïf et marraine du salon et la vingtaine d'artistes invitée. Les participants aux concours de peinture et sculpture contribuent au succès de cette manifestation qui recevra environ 160 œuvres.  
Du 2 au 8 avril | Espace Tino Rossi  
Ouverture de 14h30 à 18h (samedi 8 avril, fermeture à 17h)  
Vernissage, samedi 1<sup>er</sup> avril à 18h30  
Date limite de dépôt des dossiers d'inscription au concours : vendredi 25 février.

**EN CONCERT AU  
JAS'ROD**

**EN FÉVRIER**

**Vendredi 24**  
TRIBUTE TO NIRVANA  
(par Heart Shaped Band)  
TRIBUTE TO FOO FIGHTERS  
(par Fresh Pots)  
Avec Guillaume Dupré,  
Tom Abriagane Tiberi,  
Jérôme May'son,  
Yann Lamballée  
et Hervé Boyer.  
PAF : 10€ (billetterie sur place)

Kurt Cobain (Nirvana) | Foo Fighters

**EN MARS**

**Jeudi 2**  
ASKING ALEXANDRIA + GUESTS  
Le groupe de metalcore britannique présente son dernier album sorti en mars 2016. Nouveau départ pour le groupe dont le chanteur à la voix rauque et rock 'n' roll, Danny Worsnop, a laissé la place à Denis Stoff, un fan qui s'est fait connaître grâce à ses reprises sur le web!  
25€ en prévente + frais de location

Asking Alexandria

**Samedi 11**  
CONCERT DU COLLECTIF JAS ROD  
La scène des groupes locaux émergents!  
Entrée gratuite  
Toutes les infos et tarifs sur [www.jasrod.fr](http://www.jasrod.fr) et au 04 91 51 87 46 Ouverture : 20h30 | Concerts : 21h

**CHRONIQUE PROVENÇALE**

**Caramentran**

Fébré est lou mes di carnava que sacabon lou dimècre di Cèndre emé la mort dóu Caramentran (que vòu dire Carèmo entrant). Aquèu Caramentran es la personificacion de Carnava que fau tua pèr marca la fin di festo e tamben la fin de l'ivèr. Caramentran es un parrin que doumo d'er à-n-un ome un pau escagassà pèr agùe trop fa la festo e trop begu. Es tirassà sus d'uno carriolo e lou mounde que lou seguís es masca : dins la tradicion, lis ome èron deguissà en femo en dóu que plouravan Caramentran, d'uni en curat, d'autre en avouac. Pièi, fau mena Caramentran davans un tribunau mounte lou paure es coundana à mort. E pèr acaba, Caramentran es jita à l'aigo dins la mar o la ribiero, o encaro brula sus la plaço publico. En Provenço, l'avie de cansoune que parlavon d'aco coume "adièu paure Carnava" e l'esproucion « sèmblo un caramentran » se dis d'uno persono vestido d'un biais croutesc.

Valérie Payan, Escolo espenenco de lengo provençalo.  
Retrouvez les traductions des articles de la chronique provençale sur le site de la Ville : [www.pennes-mirabeau.org](http://www.pennes-mirabeau.org)  
rubrique Cadre de vie / Patrimoine



LES PENNES-MIRABEAU D'ABORD

Nous sommes très fiers d'annoncer ce mois-ci que nous venons d'obtenir le label ville fleurie qui nous a été décerné par le jury départemental. Au-delà de l'aspect du fleurissement, cette distinction est une reconnaissance du travail effectué par les services techniques de la Ville mais aussi par ses citoyens pour embellir notre cadre de vie. En effet, au-delà du simple aspect du fleurissement, qui, en soit, est déjà une fierté apportant un bien-être visuel important quand l'on traverse quotidiennement notre commune, cette récompense traduit l'engagement des Pennes-Mirabeau au service de son environnement. Aujourd'hui, les critères d'attribution de la ville fleurie ne se bornent plus qu'aux seuls espaces verts. Ils concernent tous les éléments d'amélioration de la vie quotidienne

des habitants d'une ville. Ainsi le fait que 1500 repas soient préparés de façon traditionnelle dans les cantines, que de nombreux spectacles soient proposés dans le cadre culturel, que la commune soit animée par ses associations, qu'il existe quantité d'équipements sportifs gérés par des associations dynamiques, le fait aussi que nous soyons «Ville amie des enfants», que nos infrastructures soient en bon état... Tout a été pris en compte. C'est donc bien l'ensemble de la Ville, l'ensemble de son cadre qui est récompensé. Nous espérons que cette fleur vous procure à tous la même fierté qu'elle l'est pour notre équipe municipale. C'est un petit moment d'optimisme pour l'avenir qui ne peut nous faire que du bien en ces temps difficiles.

LES PENNES BLEU MARINE

Dans le dernier numéro du magazine municipal, M. Amiel s'est livré à une analyse bien personnelle et déconnectée de la réalité de ce qui se passait à Alep, en Syrie. Aucune indignation de sa part concernant les tirs d'obus en provenance des zones rebelles sur les civils d'Alep Ouest. L'ex Front Al Nostra (branche syrienne d'Al-Qaïda) a pris en otage les civils syriens depuis le début du conflit. Oui, M. Amiel, la guerre n'est jamais belle. Mais que faire face à des rebelles islamistes qui menacent des milliers de vies ? N'oubliez pas que la menace terroriste qui plane au-dessus de notre pays est directement liée avec les événements en Syrie. Vous concluez en écrivant « que le massacre d'Alep ne finisse pas par nous toucher ». Depuis 2012, notre pays, M. Amiel, a été touché à de

nombreuses reprises par le terrorisme.

Toujours dans le Pennois, M. Amiel à coup de chiffres et statistiques, essaie de nous faire croire que la délinquance recule. Mais il y a une différence entre chiffres de la délinquance en baissent et délinquance qui baisse ! En effet, il y a plusieurs manières de faire baisser les chiffres. Par exemple la police prend des mains courantes au lieu de plaintes ou requalifie les méfaits. Mais dans tous ces chiffres, il y a aussi celui des effectifs de police qui sont surévalués. En effet dans le dernier tableau des emplois (document administratif sur le nombre d'employés) que la Mairie nous a fourni, 15 jours avant le bouclage du magazine, il y a 13.33% de policiers en moins

qu'annoncé dans le Pennois. Ce bidouillage de chiffre n'a qu'un seul but, faire croire que M. Amiel s'attaque à l'insécurité. Dans la réalité de 2016, lorsque l'on n'a pas été nous-même victime d'un délit, nous avons tous un membre de sa famille ou un voisin qui l'a été.

Nous restons à votre écoute par courriel : lespennes.bleumarine@gmail.com ou au 06 03 45 45 78.

GRUPE LES RÉPUBLICAINS

La Poste s'enfonce à coups de réformes.

Cela ne date pas d'hier. Le courrier traditionnel, celui transitant par voie postale, est en perpétuel déclin, les français et la population du monde entier lui préférant le courrier électronique.

En parallèle, le nombre de colis reçus à domicile ou en point relais, suit la même courbe de croissance que les achats effectués sur le net. Autant dire que La Poste pouvait, sur ce marché ou celui des services bancaires, trouver de quoi pallier à la chute du courrier.

Depuis de nombreuses années, les réformes s'enchaînent à la Poste afin de trouver un nouveau relais de croissance. Si certaines peuvent être louables pour l'avenir de cette entreprise, comme l'expansion de la Banque Postale, l'apparition de nouveaux services

apportés au quotidien par le facteur ou le développement de bornes automatiques à colis dans les gares et stations-services ouvertes 24/24 et 7/7, certains changements vont à l'encontre des attentes de la clientèle du monde que nous connaissons aujourd'hui.

Comment peut-on, de nos jours, continuer à ouvrir des agences de 9h30 à 17h avec une fermeture entre 12h et 13h30 ?

Pire, La Poste a pris la décision il y a quelques semaines, de revoir les horaires de ses bureaux Pennois : fermeture du bureau du village des Pennes le mercredi après-midi (l'un des créneaux les plus fréquentés) et fermeture du bureau de la Gavotte le lundi toute la journée ! Une décision surprenante, honteuse et incompréhensible.

Sur un marché ou la concurrence explose avec les Relais Colis, Kiala, UPS et autres Mondial Relay, La Poste surprend par son incapacité à se réformer en profondeur. Comment apporter plus de services avec des heures d'accueil dignes d'un temps que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître ? Sans compter qu'une très petite minorité du personnel bloque encore toute évolution de La Poste, totalement réfractaires au changement.

L'avenir de La Poste inquiète... et ce sont les pennois qui en subissent les conséquences, au quotidien !

Geneviève BATTINI et Romain AMARO  
Vos conseillers municipaux  
republicainspennois@gmail.com  
republicains.pennes-mirabeau.com

GRUPE PENNES-AVENIR

Il y a 50 ans, les Pennes comptait 8500 habitants et 2 bureaux de poste. De nos jours, + de 20000 habitants, Plan de Campagne une ville dans la ville mais toujours 2 bureaux. Avec la privatisation de la Poste, le service public se liquéfie noyé dans la recherche du profit : moins d'agents de plus en plus mobiles, des intérimaires, des automatés et des gains pour les actionnaires au détriment des usagers. Aux Pennes, cadeau pour les éternes : fermeture du bureau du Chef-lieu les mercredis après-midi, de la Gavotte les lundis sauf pour les conseillers financiers : vous avez de l'argent à placer, les portes sont ouvertes ! Le privé c'est la rentabilité. Pour le P.C. et le Front de Gauche, ce doit être l'Humain d'abord. Le Conseil National de la Résistance avait élaboré un principe simple :

tous les citoyens, quel que soit le lieu où ils résident, ont accès à tous les services : Sécurité Sociale, Ecole, Santé, Gare, Poste. Pendant longtemps, nous avons eu les P.T.T. On en est à des années lumière par des attaques successives. Quand une politique exigeante, cohérente n'est pas conduite, voilà le résultat. Il est temps de changer cette vision, de replacer l'humain au centre de tous les besoins, de répartir autrement les richesses en renvoyant à leurs affaires ceux qui ne soucient que de leurs dividendes. Ne nous laissons pas voler la Poste.

Autre cas, le maintien des Canadairs à Marignane (Salon, Istres). Vous avez massivement signé la pétition portée aussi par de nombreux commerçants. Dans un courrier, Mr CAZENEUVE a

indiqué que le « deal » passé en 2012 sera mis en place, il énumère d'autres localisations possibles : Hyères, Mandelieu, Carcassonne, Bordeaux ? « dans le but d'étendre la protection le long des côtes méditerranéennes ». Avec le P.C. et le F.G., nous poursuivons nos luttes pour préserver les intérêts des Pennois mais elles ne peuvent pas aboutir sans une forte mobilisation.

Serge BARONI - PCF - Front de Gauche  
09.81.31.44.79  
les Pennes notre avenir commun@gmail.com

PERMANENCES

<b>RENDEZ-VOUS DU MAIRE</b>	tous les mois sur rendez-vous	Hôtel de ville des Pennes-Mirabeau (Mairie)	<b>09 69 36 24 12</b>
<b>CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX</b>	Permanence les 2 <sup>ème</sup> mardi de chaque mois 17h-18h30	Salle des Bouroumettes (à côté de la crèche) 7, chemin de Pierrefeu - Les Cadeneaux 13170 Les Pennes-Mirabeau	04 13 31 11 73 04 13 31 08 97
<b>MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE</b> M. Vincensini reçoit, sur rendez-vous, les administrés qui s'estiment victimes d'un dysfonctionnement des services publics et assimilés	les lundis et mardis matin	Mairie : 7, rue P. et M. Curie Aix-en-Provence MJD : bât 12, 2, rue Raoul Follereau Aix-en-Provence	04 42 91 93 95 04 42 20 90 32
<b>ORDRE DES AVOCATS</b> Consultations gratuites pour les moins de 18 ans	le mercredi 14h30-16h30	Palais de justice, Place Verdun Aix-en-Provence	04 42 21 72 30
<b>PERMANENCES NOTARIALES</b>	Le 1 <sup>er</sup> jeudi de chaque mois 9h - 12h (Rendez-vous conseillé)	Service Urbanisme Rue Jean Aicart - Les Cadeneaux 13170 Les Pennes-Mirabeau	04 42 46 99 99

PERMANENCES JURIDIQUES

<b>CONCILIATEUR DE JUSTICE</b> M. Jean-Paul Lancar	le 1 <sup>er</sup> mardi et le dernier mercredi du mois 14h-17h sur rendez-vous		04 91 67 17 88
<b>CONSULTATION JURIDIQUE (CDAD)</b> sur rendez-vous	Permanence le 3 <sup>ème</sup> mercredi du mois 9h-12h	Mairie annexe de la Gavotte Place Victorin Isnard 13170 Les Pennes-Mirabeau	
<b>APERS (ASSO. AIXOISE DE PRÉVENTION ET DE RÉINSERTION SOCIALE)</b> Service d'aide aux victimes d'infraction pénale	Permanences sur rendez-vous les 2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> jeudis du mois 9h-12h		04 42 52 29 00

ACTION SOCIALE

<b>ÉCRIVAIN PUBLIC</b> M. Blasini	Les 2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> mercredis de chaque mois de 14h à 17h30	Hôtel de Ville	09 69 36 24 12
<b>CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE</b> Renseignements sur les mesures mises à disposition par la commune ou ses partenaires sociaux : demi-tarif cantine, gratuité des transports scolaires, chèque d'accompagnement personnalisé...		Chef-lieu : Centre Commercial «Le Village» 1, av. de plan de Campagne Gavotte : 77, av. François Mitterrand : les mardis, jeudis et vendredis matin, les mercredis après-midi et tous les jours du 20 au 31 de chaque mois	standard commun : 04 91 67 17 37
<b>PERMANENCE APA ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE</b> Conseil général	Permanence le 1 <sup>er</sup> lundi de chaque mois 14h30-17h30	CCAS de la Gavotte 77, av. François Mitterrand	04 91 09 77 04
<b>CARSAT SUD-EST</b> (CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL)	du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h-16h	L'Atrium bât. A   4, av. M. Pagnol   Aix-en-Pce 10 av. José Nobre   Martigues (mardis seulement)	39 60 (particuliers) 0821 10 13 13 (sociétés) www.carsat-sudest.fr

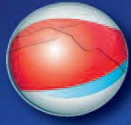
EMPLOI/LOGEMENT

<b>PÔLE EMPLOI</b> Les demandeurs d'emploi de la commune sont accueillis, sur rendez-vous, à l'antenne de Marignane	du lundi au jeudi de 8h30 à 16h15 le vendredi de 8h30 à 12h30	Le Floricity Bâtiment A ZAC Bausset-Florides - RD9 13700 Marignane	3949 www.pole-emploi.fr
<b>MISSION LOCALE</b> <b>BUREAU MUNICIPAL DE L'EMPLOI</b> Informations sur la recherche d'emploi, la formation, le logement ou les questions de santé	du lundi au vendredi 9h-12h, 14h-17h (sauf le mercredi après-midi pour le BME et le vendredi après-midi pour la mission locale)	Mairie annexe de la Gavotte Place Victorin Isnard 13170 Les Pennes-Mirabeau	04 91 67 17 89 Fax 04 91 67 16 93
<b>PLAN LOCAL D'INSERTION POUR L'EMPLOI (PLIE)</b> Pour toutes les personnes en difficulté d'accès à l'emploi	le mardi et le jeudi 9h-12h, 14h-17h		04 91 67 17 88
<b>CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)</b> Avec une assistante sociale, sur rendez-vous	lundi, mardi, jeudi matin et mercredi après-midi	Centre social 93, avenue François Mitterrand, La Gavotte	04 91 05 53 73 (pour les rendez-vous)
<b>ADIL (AGENCE DÉPARTEMENTALE POUR L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT)</b>	Permanence le 1 <sup>er</sup> mardi de chaque mois 9h30-12h30, 13h30-17h	ADIL des Bouches-du-Rhône Antenne de Vitrolles bât. la Giestrière (quartier des Plantiers)	04 96 11 12 00
<b>CAUE</b> Architecte conseil du CAUE   M. Dussol	Permanences les 2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> vendredis de chaque mois 9h-12h	Service Urbanisme Rue Jean Aicart, Les Cadeneaux	09 69 36 24 12

ENVIRONNEMENT

<b>DÉPÔT ET RAMASSAGE DES DÉCHETS</b> Encombrants et déchets verts			0810 00 31 10
<b>DÉPÔT EN DÉCHETTERIE</b> - Déchets encombrants, gravats, cartons, ferrailles, électronique... - Déchets verts conditionnés, encombrants, cartons et gravats - Huiles végétales	du lundi au samedi 9h-12h, 14h-17h dimanche et jours fériés 9h-12h	La Grande Colle Est, Les Pennes (particuliers) Route de la Carrière, Les Pennes Rousset, La Parade, Bouc-Bel-Air, Peyrolles, Saint-Paul-lez-Durance et Pertuis.	04 91 51 02 16 04 42 67 18 41 04 42 29 15 96





[www.facebook.com/lespennes](http://www.facebook.com/lespennes)

La page Facebook officielle de la Ville des Pennes-Mirabeau

facebook



4000 abonnés

4000 

**MERCI**